



Denis : 06 19 76 38 85

Petite journée du vendredi 5 juillet 2019 Coteaux de la Juine autour de Lardy

Boucle dans le sens des aiguilles d'une montre, essentiellement plaines et bois, difficulté moyenne (un peu vallonnée, quelques grimpettes), remake estival du 8 février 2019.

15 km. Dénivelé positif : 360 m. Dénivelé négatif : 359 m. Point haut : 155 m. Point bas : 50 m.

Rendez-vous :

9h30 au marché de Paray ou 10h15 au parking du stade rue de l'Houchette à Lardy

GPS : 48.519053, 2.254717

Indemnisation covoiturage : 4€ (60km)

Suggestion pour vous rendre sur place : (prévenir la veille)

Prendre N7 puis D445 direction Fleury-Mérogis. Passer au-dessus de la N104 et continuer sur le D19. Au rond-point suivant continuer sur D19 direction Brétigny. Au rond-point prendre D449 direction Lardy. A la sortie de Cheptainville prendre à droite direction Lardy Bourg. Entrer dans Lardy., passer sous la voie ferrée et tourner à droite au bout de la rue. Continuer tout droit rue du chemin de fer jusqu'au parking de la gare. Longer le parking rue de la Roche qui Tourne et tourner à gauche rue Tire Barbe. Le parking du stade est à 100m à droite.

Descriptif

On partira S-E vers la Juine que l'on franchira à l'ancien Moulin de Goujon. Traversée de Janville sur Juine, Dolmen de la Pierre Levée, ferme de Pocancy, ferme de la Grange des Bois, Château de Gillevoisin.

Pique-nique dans le parc du domaine de Gillevoisin, au bord de la Juine, sous une jolie gloriette. Après Gillevoisin, on repartira vers le Nord en limite de Chamarande, montée N-E dans le Ravin de Brennery, puis vers l'Est forêt de la Grande Beauce, du Lièvre d'Or, descente sur Lardy pour un détour par le Parc Boussard (art déco), la Mairie et la gare.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, ne laissez aucune trace de votre passage

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et gardez toujours en vue la personne qui vous précède

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon on marche à gauche en file indienne, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une voie carrossable, se regrouper et traverser en ligne sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et laissez votre sac bien en vue au bord du chemin

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier